

Politique d'achat environnementale

Nous encourageons les pratiques et utilisons des articles respectueux de l'environnement en présentiel - bureaux virtuels et l'élimination sûre des déchets et autres matières dangereuses achetées pour les bureaux et les magasins.

Les produits de nettoyage, les fournitures de bureau et le papier doivent être des produits à privilégier sur le plan environnemental, en privilégiant :



→ Produits de nettoyage **non toxiques**.



→ Produits en papier **sans chlore ou écus**.



→ Encres à base de soja ou autres encres à **faible teneur en composés organiques volatils**.



→ **Fournitures de bureau recyclées ou écologiques** (papier, stylos, cahiers, etc.).

Dans le même temps, nous établissons la liste suivante de fournisseurs à privilégier sur le plan environnemental :



→ **OFICENTRE** (gamme de papiers recyclés et fournitures de bureau recyclées ou écologiques).



proquibsa → **PROQUIBSA** (produits d'entretien, produits pour WC).



catim → **CATIM** (encres réutilisables)

Politique d'élimination des déchets

Les déchets contenant des encres, des toners, du matériel informatique et électronique, **doivent être collectés dans les conteneurs spécifiques** qui sont disponibles dans les bureaux et l'entrepôt et devront **être transférés vers un centre de destruction contrôlée**.

Il sera nécessaire de disposer annuellement du certificat de livraison des déchets du centre de gestion des destructions.

Nous avons vérifié que notre chaîne d'approvisionnement ne génère pas de toxines nocives ou de déchets dangereux.

Un responsable de cette gestion sera mis en place dans chaque centre.

Dans les bureaux virtuels, le personnel est directement responsable de la gestion des déchets suivant les recommandations établies dans la politique environnementale.